La formation en Bac Pro Travaux publics

publié le 21/12/2020

Descriptif :

Domaine d'intervention, activités professionnelles, contexte professionnel, orientation après le bac

Sommaire :

- Domaine d'intervention
- Activités professionnelles
- Contexte professionnel
- Orientation après le baccalauréat

Domaine d'intervention

Le domaine d'intervention du baccalauréat professionnel Travaux Publics se situe en atelier et sur chantier, dans le cadre de travaux de la construction, de rénovation ou d'entretien des ouvrages de type :

- terrassements ;
- construction d'ouvrages d'art (ponts, barrages, tunnels) ;
- canalisations ;
- construction de routes.

Activités professionnelles

Le titulaire du baccalauréat professionnel Travaux Publics participe, essentiellement à la fonction réalisation des ouvrages et plus particulièrement aux activités de :

- préparation,
- organisation,
- mise en œuvre sur chantier,
- conduite de chantier,
- suivi de réalisation et contrôle qualité.

Contexte professionnel

- **L'emploi et la qualification**
  Le titulaire du baccalauréat professionnel Travaux Publics réalise, à partir de directives générales, l'ensemble des travaux de sa spécialité. Dans ce cadre, il dispose d'une certaine autonomie et prend des initiatives se rapportant à la réalisation des travaux qui lui sont confiés.
  Il peut être amené à accomplir des tâches avec l'assistance d'aides dont il guide le travail.
  Il est capable de lire des plans d'exécution et de tenir les documents courants.
  La réalisation des différentes tâches implique le respect des règles de l'art, et la prise en compte des contraintes liées aux environnements.

- **Activités**
  Les entreprises du secteur interviennent sur les activités principales suivantes :
  - les terrassements ;

    - les ouvrages d’art ;
    - les canalisations ;
    - les routes.

- **Place dans l’organisation de l’entreprise**
  Le titulaire du baccalauréat professionnel Travaux Publics intervient à la demande du chef d’entreprise ou d’un conducteur de travaux.
  Il s’appuie pour cela sur l’étude technique et sur la programmation des travaux réalisés, selon les entreprises, par le bureau d’études et le bureau des méthodes ou les personnes qui assurent ces fonctions.
  Au sein de l’entreprise, il est amené :
    - à préparer la mise en œuvre sur chantier, organiser les postes de travail et répartir les tâches entre les opérateurs,
    - à réaliser en autonomie des différents composants d’un ouvrage,
    - à animer le travail d’une petite équipe pour des travaux nécessitant d’employer plusieurs personnes.

- **Classification du diplôme et niveau de qualification**
  Ce diplôme se situe au niveau 4 de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.
  Le titulaire de ce baccalauréat professionnel, aux termes de la convention collective nationale des ouvriers des travaux publics, est classé, lorsqu’il entre dans la profession, comme ouvrier professionnel.

- **Perspectives d’évolution**
  Le titulaire du baccalauréat professionnel Travaux Publics doit rapidement s’intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l’entreprise, affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite d’une réalisation d’ouvrages en totale autonomie.
  À l’issue d’une période probatoire de l’ordre de douze mois, il peut être classé compagnon ou chef d’équipe.

Orientation après le baccalauréat

Le baccalauréat professionnel Travaux Publics a pour objectif principal l’insertion professionnelle mais avec un très bon dossier ou une mention à l’examen, une poursuite d’études est envisageable en :

- BTS Travaux Publics

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.